drgrey

RÉCAP : CERTIFICATS MÉDICAUX

QUAND ?

Obligatoire

- Naissance
- Décès
- Accident du travail
- Psychiatrie

Facultative

« Le médecin doit, sans céder à aucune demande abusive, faciliter l'obtention par le patient des avantages sociaux auquel son état lui donne droit »

S'il refuse ⇒ raisons

S'il accepte ⇒ prendre garde,

« La délivrance d'un rapport tendancieux ou d'un certificat de complaisance est interdite »

QUI ?

- Certificat de décès : médecin docteur en médecine
- Le reste : n'importe quel médecin

COMMENT ?

Fond

- Identité du patient
- Identité du médecin
- Date exacte
- Signature du médecin
- Allégation du patient ⇒ conditionnel
- Constatations ⇒ faits objectifs

Forme

- Papier libre
- Ordonnance
- Formulaire pré-imprimé
- Lisible / Style clair, précis / en français

A QUI LE REMETTRE ?

Général

- À l'intéressé

Exception

- Expertise / Réquisitions de la justice
- Accidents du travail
- Mineurs
- Décès
- Psychiatrie

Le tutorat est gratuit. Toute reproduction ou vente est interdite.